



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2019, **du programme triennal d'immobilisations, 2019-2020-2021 et du** **règlement déterminant les taux de taxes et de tarifs pour** **l'exercice financier 2019**

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le conseil municipal de Grand-Remous tiendra une séance extraordinaire le lundi 17 décembre 2018 à 19heures au 1508, route Transcanadienne, Grand-Remous, à la salle Jean-Guy Prévost, afin d'adopter le budget pour l'année 2019, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, ainsi que le règlement #171218-304 déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2019.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, le programme triennal d'immobilisations et le règlement déterminant les taux de taxes et tarifs conformément à l'article 153 du Code Municipal du Québec.

Donné à Grand-Remous, ce 27^e jour de novembre 2018

Jean-Marie Gauthier
Directeur général
27 novembre 2018